

COMPTE-RENDU de la REUNION

du lundi 11 avril 2016

Convocation le 1^{er} avril 2016

Le lundi 11 avril le Conseil Municipal s'est réuni à 20 heures, légalement convoqué au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de monsieur ALLOUCHERY Jean-Marie, le Maire.

Présents : Tous les membres en exercice

M. Victorien GUERLET a été élu secrétaire de séance.

Réunion du 22 février 2016

Le compte rendu de la dernière réunion a été lu et validé par l'ensemble du conseil municipal. Monsieur le Maire demande d'inscrire une délibération supplémentaire à l'ordre du jour : signature échange multilatéral chez Me COURTY à RILLY LA MONTAGNE

Vote CA 2015

Délibération n° 3/2016

Les résultats sont arrêtés comme suit :

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement 2015 :	137 549.83€
Recettes d'investissement 2015:	291 831.96€
Résultat 2014	- 150 654.08€
Résultat de clôture 2015	3 628.05€

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement :	- 270 331.94€
Recettes de fonctionnement :	426 802.95€
Résultat 2014	213 408.29€
Résultat de clôture 2015	369 879.33€

Dépenses Reste à réaliser au 31 décembre 2015	- 92 800€
---	------------------

Résultats cumulés	280 707.35 €
-------------------	---------------------

Affectation du résultat

Délibération n° 4/2016

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015 statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2015 ;

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2014	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2015	RESTES A REALISER 2015	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATIO N DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	- 150 654.08€		154 282.13€	92 800€	- 92 800€	89 171.95
FONCT	380 322.37€	- 166 914.08	156 471.01€	Recettes		369 879.30€

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération d'affectation du résultat ;
Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2015	280 707.35€
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		89 171.95
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		280 707.35€
Total affecté au c/ 1068 :		€
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2015	0,00 €
Déficit à reporter (ligne 002)		

Taxes communales

Délibération n° 5/2016

Monsieur le Maire propose de voter les 4 taxes directes locales.
Le conseil municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **accepte** la proposition de monsieur le Maire de ne pas augmenter les taxes pour l'année 2016
- **vote** les taux suivants :
 - o taxe d'habitation : 25.54 %
 - o taxe foncière bâtie : 25.76 %
 - o taxe foncière non bâtie : 22.08%
 - o CFE : 18.46%

Budget 2016

Délibération n° 6/2016

Monsieur le Maire présente le budget unique 2016.
Le conseil Municipal après en avoir délibéré,

- vote le BP 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes

- Section de Fonctionnement : 691 755€
- Section d'Investissement : 486 603€

Le budget 2016 sera voté par chapitre.

- Les subventions accordées :

- Les amis du Peuplier : 2 500 €
- A.S.C.L : 3 500 €
- Pompiers 150 €
- ADMR 500 €
- Fanfare 400 €
- 3^{ème} Age 100 €
- Crèche de Villedommange 500€

Dédommagement Locataires 28b rue de la Vigneulle :
surconsommation eau potable

Délibération n° 7/2016

Les locataires du 28B rue de la Vigneulle ont subi une surconsommation d'eau suite à une fuite au niveau du groupe de sécurité du chauffe-eau. Une demande de dégrèvement a été demandée auprès de Véolia eau qui a été rejetée. Les fuites après compteur, à l'exclusion des fuites dues à des appareils ménagers et équipement sanitaires ou de chauffage, ne sont pas prises en considération.

Les réparations ont été effectuées par la commune. Les locataires demandent à la commune une participation au paiement de cette surconsommation.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité

- Décide de prendre en charge le montant de la facture dû à la fuite sur le groupe de sécurité du chauffe-eau au domicile de M. MACHICOTE et Mme MARQUIGNY pour un montant de 372.79€
- Cette somme sera inscrite au budget 2016 et fera l'objet d'un remboursement à l'intention de M. MACHICOTE et Mme MARQUIGNY.
-

Echange multilatéral CHAMERY : devant le luth / les pissottes

Délibération n° 8/2016

Monsieur le Maire a reçu un projet d'acte notarial contenant un échange multilatéral CHAMERY – Devant le luth – Les pissottes.

La commune est concernée par un déplacement de sente communale au lieu-dit « le devant du Luth pour 1 are serait cadastré après division : B 1388 : 00a 07ca B 1389 : 00a 94ca

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **Autorise** monsieur le Maire à signer l'acte notarié à l'étude de Maître COURTY à RILLY LA MONTAGNE.

21^{ème} Rassemblement Pompiers de la CCCV : samedi 16 avril 2016

La cérémonie ayant lieu sur la place du Jard, il sera demandé aux riverains de la place du Jard, de la rue de l'école, de l'église et du Jard de ne pas garer leur voiture, ni sur la place, ni sur les rues attenantes de 14h à 18h.

Marche des Elus

La marche des Elus aura lieu cette année à Sacy le jeudi 05 mai 2016.
Mme DRAVIGNY Jocelyne s'occupera des inscriptions sur place.

QUESTIONS DIVERSES

➤ **Courrier M. RAINETEAU Benjamin**

Une demande écrite est faite par M. RAINETEAU pour la pose d'un lampadaire – chemin des sablons. Le conseil municipal prend acte de cette demande. Une étude sera faite sur la possibilité d'installer un lampadaire avec panneaux solaires.

➤ **INTERCOMMUNALITE**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le conseil communautaire a adopté un plan pluriannuel d'investissement pour:

- la construction d'un groupe scolaire à Ecueil estimé à un coût global de : 6,2 M€ HT
- la création d'un réseau très haut débit sur l'ensemble du territoire de la communauté estimé à un coût global de : 8,4 M€ HT.

Le conseil émet également le souhait, puisqu'il s'agit de véritables engagements politiques de l'assemblée communautaire en place, que la nouvelle communauté urbaine créée au 1er janvier 2017 puisse reprendre et exécuter ces équipements.

➤ **Eclairage lotissement**

Il a été signalé que la lumière était éteinte la nuit au lotissement.

Monsieur FRUIT fera le nécessaire auprès du SIEM pour rétablir la lumière.

➤ **Demande de M. Jean-Philippe BALLE**

Monsieur BALLE demande s'il y avait possibilité d'acheter la petite parcelle à côté de chez lui.

Séance levée à 23h00

Jean-Marie ALLOUCHERY

Régis HANON

Michel FRUIT

André DEMAGNY

Victorien GUERLET

Véronique LABBÉ

Gaëlle DRAVIGNY

Jacky GUILPIN

Jocelyne DRAVIGNY

Benjamin FENEUIL

Valérie DEZOTHEZ